Sozialdemokratische Partei der Schweiz / Parti Socialiste Suisse Zentralsekretariat / Secrétariat central Spitalgasse 34, 3011 Bern Postfach / Case postale, 3001 Bern Tel. 031 329 69 69 / www.spschweiz.ch / www.pssuisse.ch



Office fédéral de la santé publique Division Professions de la santé 3003 Berne

Berne, le 5 juillet 2011

Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille » : consultation

Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité notre prise de position sur le contre-projet susmentionné et le rapport explicatif y relatif.

D'après des études menées par l'Observatoire suisse de la santé, d'ici un avenir proche, la prise en charge médicale risque de souffrir de lacunes considérables et l'on estime qu'environ 30% des consultations ne pourront dès lors plus être assurées. Le problème sera encore plus manifeste d'ici 2021 en ce qui concerne les médecins de famille avec un taux de consultations non assurées passant à 40%. Cette situation s'explique d'une part par le vieillissement de la population, qui fera augmenter la demande de prestations médicales auprès des médecins de famille. D'autre part, le nombre de médecins s'orientant vers cette spécialité devrait continuer de diminuer. La pénurie bruissant au loin depuis quelques années comme un orage menaçant, le Parti socialiste suisse (PS) a, à plusieurs reprises, tiré la sonnette d'alarme avant qu'il n'éclate violemment. Que ce soit notamment par le biais d'interventions parlementaires ou par voie de presse, le PS a clairement exigé des mesures concrètes pour pallier le déficit qui se profile et a demandé l'élaboration d'une stratégie et d'un plan directeur (comprenant les modifications législatives nécessaires) visant à empêcher une pénurie de médecins en Suisse et à encourager la médecine de famille. A cet égard, le PS s'est prononcé en particulier en faveur de l'abolition du numerus clausus, de la réorganisation de la formation et du perfectionnement des médecins, d'un remaniement de la tarification, de l'encouragement de cabinets médicaux en réseau, de nouveaux modèles de travail, de la réglementation des services d'urgence et des possibilités de développer les services de télésanté. Il plaide ainsi pour la mise en œuvre aussi rapide que possible de la motion 08.3608 « Stratégie pour lutter contre la pénurie de médecins et encourager la médecine de premier recours ».

Dans cet esprit, il a par conséquent réservé un accueil favorable aux principes contenus dans l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille ». Le PS est en effet d'avis que l'accès universel aux soins médicaux, interdisciplinaires, d'excellente qualité et à un prix abordable, constitue le pilier central d'un système de santé publique moderne. Or, avec près de 90% des maladies pouvant être efficacement traitées par le médecin de famille, il faut reconnaître que la médecine de famille est la colonne vertébrale de notre système de soins. Cependant, cette discipline est confrontée au problème de la relève puisque près de la moitié des médecins de famille prendront leur retraite dans les cinq ans à venir. Par ailleurs, le métier de médecin généraliste a perdu de son attrait. Il est par conséquent urgent de prendre des mesures politiques à tous les niveaux, afin qu'à l'avenir, les habitant-e-s de ce pays aient encore accès à des médecins généralistes. Dans toutes les régions, ce métier doit devenir plus attractif pour les jeunes diplômé-e-s. Il s'agit d'encourager la relève de manière ciblée. L'initiative « Oui à la médecine de famille » demande non seulement qu'une stratégie soit élaborée pour

consolider la place de la médecine de famille dans le système de santé, mais vise également à encourager la collaboration avec les autres prestataires et institutions des secteurs de la santé et du social.

Le contre-projet direct tel que proposé actuellement, dont la version française reportée dans le rapport explicatif en page 8 diffère d'ailleurs sensiblement de l'arrêté fédéral (tout deux mis en consultation en date du 6 avril 2011), ne convainc pas le PS. Certes, le contre-projet du Conseil fédéral tend à prendre avantageusement en compte également les professions non médicales, ce qui constitue un complément intéressant à la médecine de famille. Toutefois, le PS estime qu'il ne prend pas suffisamment en considération les revendications de l'initiative. En particulier, il n'offre pas de solution efficace contre les problèmes urgents que connaît la médecine de famille et notamment contre la pénurie dramatique qui se profile désormais rapidement. De plus, l'expression « médecine de base » ne valorise pas suffisamment le rôle déterminant de la médecine de famille et néglige la requête de l'initiative réclamant une formation universitaire en médecine de famille et une formation post grade d'au moins cinq ans. En outre, le report de certaines compétences des cantons à la Confédération est discutable.

A ce jour, le PS considère que le contre-projet direct du Conseil fédéral n'est pas plus satisfaisant que l'initiative et qu'il ne définit pas de solutions suffisamment concrètes pour répondre pleinement aux revendications de l'initiative. Il doit être amélioré significativement.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Parti Socialiste Suisse

Christian Levrat, Président

Valérie Werthmüller, secrétaire politique

zlluilla